

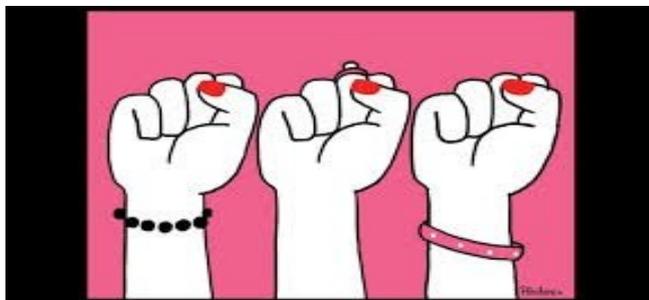


POUR LA **RÉUNION**
AVEC LE CLIENT,
MICHEL, TU PRÉPARES
LE **DOSSIER...**

ÉRIC, TU VÉRIFIES
LES **CONTRATS...**



La Cgt spectacle se mobilise contre les violences sexistes et sexuelles



La fédération Cgt du spectacle lance aujourd'hui une campagne contre les violences sexistes et sexuelles au travail. Intitulée « l'envers du décor », la première action de cette campagne est le lancement d'une plateforme (<https://enversdecorsexisme.tumblr.com>) qui vise à donner la parole à toute personne victime ou témoin de violences sexistes et sexuelles dans le cadre du travail.

Une femme sur cinq sera victime de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle (tout secteur confondu). Sur 100 victimes, 70 d'entre elles n'en parlent pas à leur supérieur hiérarchique ou à leur employeur. 30 d'entre elles n'en parlent à personne. Seules 5 déposent plainte. Alors que le secteur du spectacle et de la culture est souvent jugé comme étant plus progressiste en matière d'égalité femmes-hommes, nous savons qu'il est à l'image de la société : des femmes y subissent au quotidien des violences sexistes et sexuelles.

Peu d'entre elles parlent, car parler, c'est s'exposer, dans un milieu où règne la précarité et où la peur de perdre ou de ne pas retrouver de travail est forte. Or la loi du silence bénéficie à l'agresseur, qui pourra continuer d'agir, en toute impunité. « L'envers du décor » se pose ainsi comme un outil de libération de la parole.

Mais cette campagne s'inscrit aussi dans un combat syndical contre les violences sexistes et sexuelles au travail. La fédération Cgt du spectacle demande ainsi :

- ⇒ **Le lancement d'une campagne nationale de prévention des violences sexistes et sexuelles au travail**, avec un important volet d'information quant aux droits des victimes et un volet spécifiquement dédié aux responsabilités des employeurs ;
- ⇒ La création dans les centres de santé au travail de **cellules de prise en charge des personnes victimes de violences** sexistes et sexuelles ;
- ⇒ La création de **Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)** de branche, qui ont pouvoir à agir dans le volet prévention des violences.

Alors que le Code du travail s'apprête à subir une nouvelle attaque, un peu plus d'un an après les lois El Khomri et Macron (qui ont entre autres mis à mal la médecine du travail et les prud'hommes), la Cgt spectacle s'inquiète du projet de fusion des Instances Représentatives du Personnel (IRP). En effet, qu'advient-il des CHSCT, dont nous avons évoqués un des aspects plus haut ? Qu'advient-il des recours dont disposent les salarié.e.s quand ils et elles sont victimes d'abus au travail ? Ces questions ne doivent pas être prises à la légère par un gouvernement plus prompt à casser les droits des salarié.e.s qu'à agir contre les agissements dont ils et elles sont victimes.

Atelier :

« quand le rideau tombe, la question des violences sexistes et sexuelles dans nos métiers »

Nous vous donnons rendez-vous **le vendredi 14 juillet à 14h30 à la Maison professionnelle du spectacle vivant** (Cloître Saint-Louis, 21 rue du Portail Boquier, en salle de commission 2ème étage à l'ISTS) pour un atelier en lien avec la campagne « l'envers du décor ».

Nous connaissons déjà l'état des inégalités femmes-hommes dans nos métiers : plafond de verre dans les directions, inégalités salariales, faible présence de femmes dans la programmation de nombreux établissements, etc. Mais qu'en est-il des violences sexistes et sexuelles subies au quotidien par les femmes ? Et s'il s'agissait de l'angle mort de l'égalité professionnelle, d'une réalité qui doit être appréhendée et confrontée pour enfin parvenir à une égalité réelle dans le monde du travail ?

Participant.e.s :

- * **Angeline Barth** : Secrétaire générale adjointe de la fédération Cgt du spectacle
- * **Ghislain Gauthier** : Conseiller fédéral et juriste de la fédération Cgt du spectacle
- * **Roxane Jovani** : Étudiante en Master « Stratégie de développement culturel » à l'Université d'Avignon, à l'origine du Tumblr « paye ta fac »
- * **Claire Serre-Combe** : Copilote du collectif « femmes-mixité » de la fédération Cgt du spectacle.

JE DECIDE D'ADHERER / JE SOUHAITE ETRE INFORME-E

Nom :	Téléphone :
Prénom :	E-mail :
Profession :	Je travaille dans le secteur :

A retourner à : **FNSAC CGT – Collectif « Femmes-Mixité » - 14/16 rue des Lilas 75019 PARIS**
cgt spectacle@fnsac-cgt.com – Fax : 01.42.40.90.20

L'INEGALITE DANS LA FILIERE TECHNIQUE DU SPECTACLE VIVANT

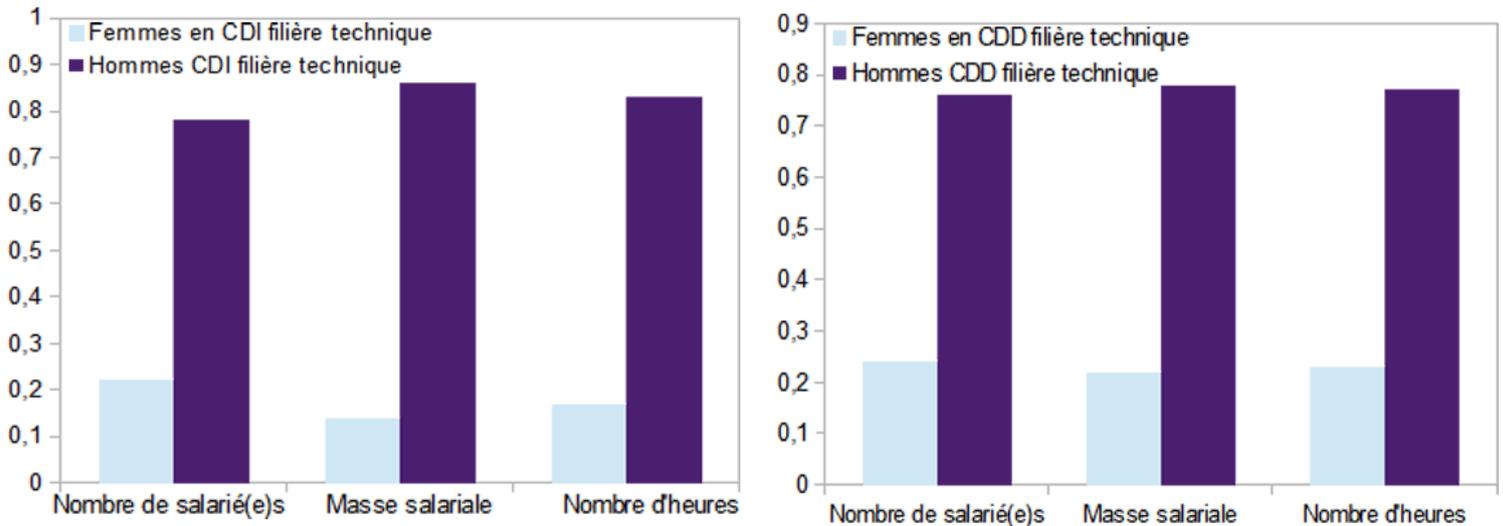
Voici une illustration des inégalités femmes/hommes(F/H) aussi bien du point de vue du déséquilibre par le nombre que par celui des salaires.

D'une manière générale (F et H) les contrats précaires de ces professions techniques représentent une masse écrasante : 89% de CDD (dont les CDDU).

La non mixité des métiers est spectaculaire dans cette filière technique où les femmes ne représentent que 24% des effectifs.

Pour les CDI, les femmes représentent en nombre une proportion encore moins grande : 22%, et lorsque l'on considère la masse salariale correspondante la chute est plus grande pour les femmes : 14% pour un nombre d'heures à 17%. Ce qui démontre qu'avec un taux en nombre déjà bas, l'inégalité est aussi bien salariale qu'en terme de la durée des contrats de travail.

Pour les CDD on retrouve les 24% de salariées pour 22% de masse salariale et 23% du nombre d'heures travaillées qui confirme encore l'inégalité comme pour les CDI.



Nous avons fait une photographie de la situation salariale et en effectif par genre de trois métiers de la filière technique sur l'année 2015 : régisseur(euse) général(e), machiniste, et régisseur(euse) lumière.

Les données étudiées proviennent du dernier rapport de branche CCNEAC de 2016 qui pour la première fois apporte la différenciation par genre pour les métiers de cette filière.

Nous avons choisi de prendre pour ces 3 professions techniques d'une part la partie des salarié(e)s qui gagnent le moins (1er quartile et le salaire horaire brut correspondant) et d'autre part le salaire horaire moyen brut aussi bien pour les CDI que pour les CDD (dont les CDDU).

En 2015 :

		CDI			CDD		
		Nombre	Premier quartile	Salaire moyen	Nombre	Premier quartile	Salaire moyen
REGISSEUR(EUSE) GENERALE	Femmes	5%	17,2 €	19,6 €	16 %	15,6 €	20,7 €
	Hommes	95%	16,8 €	20,5 €	84%	17,4 €	23 €
MACHINISTE	Femmes	12 %	15,5 €	16,1 €	13 %	11,2 €	12,9 €
	Hommes	88 %	12,4 €	16,3 €	77 %	11,1 €	13 €
REGISSEUR(EUSE) LUMIERE	Femmes	11 %	12,2 €	14,7 €	20 %	14 €	17,8 €
	Hommes	89 %	14,9 €	18,2 €	80 %	14,2 €	18,2 €

Tout d'abord à la lumière de ces tableaux, on constate que pour ces professions le poids des stéréotypes est écrasant et qu'on est très loin de la mixité avec un déséquilibre caricatural accentué dans les CDI.

Par contre on remarque que les salariées de deux professions sur trois, les moins bien payées (1^{er} quartile) sont légèrement mieux payées que les hommes quand elles sont en CDI. Cet avantage salarial pour les femmes se transforme systématiquement en inégalité si on considère le salaire moyen.

Pour les CDD on retrouve cette inégalité partout sauf pour le premier quartile de la profession de machiniste et le salaire moyen de la profession de régisseur(euse) lumière.

Les réactions d'un bon nombre de professionnels en découvrant ces inégalités dans le bulletin numéro 2 du collectif « Femmes-Mixité » de la CGT Spectacle pour les professions artistiques dans le cadre de la CCNEAC, étaient proches du déni.

Ainsi nous continuerons d'informer avec des données objectives, de mettre en lumière les inégalités dans tous les secteurs des professions du spectacle et d'analyser les évolutions au fil des années. Ce travail sera d'autant plus facile que les données des rapports de branche en matière d'égalité professionnelle seront harmonisées.



SI CE N'EST PAS MOI
ALORS QUI ?

SI CE N'EST PAS MAINTENANT
ALORS QUAND ?

Boris Séménin

CGT SPECTACLE ★

Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et
de l'Action Culturelle Cgt - **Collectif « Femmes-Mixité »**
14-16, rue des Lilas 75019 PARIS - 01 48 03 87 60

www.fnsac-cgt.com - cgtspectacle@fnsac-cgt.com

 @cgt.spectacle

 @cgt_spectacle